

Participants	2
1. Introduction et actualités	3
2. Le déploiement du PEI en Europe.....	5
Les activités européennes du PEI.....	5
Témoignages.....	6
Orientations et programme de travail 2018-2020 défi 2 H2020.....	6
3. Réseaux Thématiques du PEI soutenus par H2020 sur l'agriculture connectée, les services de soutien à l'innovation, premiers enseignements et valorisation	7
Agriculture connectée, éléments de contexte	7
Smart AKIS : systèmes d'innovation et de connaissances en agriculture (AKIS) orientés vers la recherche – innovation dans le domaine de la technologie agricole intelligente (les formes d'agriculture de précision et de connexion du point de vue des agriculteurs),	8
AGRISPIN : espace dédié à l'innovation agricole (explorer les pratiques d'innovation intermédiaire et le rôle des services de soutien à l'innovation dans la diversité des régions européennes),	9
Agriculture connectée, réseaux thématiques, enseignements du groupe de travail stratégique AKIS	10
4. Le PEI en régions, déploiement du PEI et focus sur accompagnement, animation, écosystème de l'innovation en régions.....	10
Déploiement du PEI en région	10
Témoignage du Conseil Régional Pays de la Loire	10
5. Synthèse des travaux en atelier	13
Atelier A : PEI et agriculture et sylviculture connectées. Quelle contribution française aux travaux européens, quels retours, les pratiques et pistes d'amélioration ?.....	13
Atelier B : PEI et évolutions des pratiques d'accompagnement, de soutien à l'innovation, d'animation et des écosystèmes de l'innovation. Quelles pratiques, quels besoins, quelles orientations ?.....	15
Atelier C : Mise en réseau et animation thématique de groupes opérationnels. Les enjeux, pour qui, pourquoi, comment, autour de quelles thématiques ?	17
6. Conclusion	18

Participants

Nom	Prénom	Organisme	Mail
ANDRIOT	Patricia	MAA	patricia.andriot@agriculture.gouv.fr
AUBERT	Vincent	MAA	vincent.aubert@agriculture.gouv.fr
BOUVET-AGNELLI	Fiona	Région Bourgogne Franche-Comté	fiona.bouvet@bourgognefranche-comte.fr
BRIONAUD	Kévin	Agence de Services et de Paielement	kevin.brionaud@asp-public.fr
CADET	Valérie	secretariat general des hauts	valou.kd@gmail.com
CASTET	Regine	coop de france	rcastet@coopdefrance.coop
CESBRON-JOUTEAU	Sylvie	MAA	sylvie.cesbron-jouteau@agriculture.gouv.fr
CHABASSE	Simon	Lisis	S.chabasse@gmail.com
CHAPELET	Benjamin	CNPF	benjaminchapelet@hotmail.com
CHATRY	Arnaud	MAA	arnaud.chatry@agriculture.gouv.fr
COTILLON	Christophe	ACTIA	c.cotillon@actia-asso.eu
DACQUET	Fabienne	ASP	fabienne.dacquet@asp-public.fr
DANGUIN	Christine	Académie d'agriculture de France	christine.ledoux@academie-agriculture.fr
DEHAUDT	Valérie	MAA	valerie.dehaut@agriculture.gouv.fr
DEMMERLE	ERIC	MAA	eric.demmerle@agriculture.gouv.fr
DENECHERE	Frédéric	Conseil régional des Pays de la Loire	frederic.denechere@paysdelaloire.fr
ELOUNA EYENGA	Pacôme	EIP Agri Service Point	pacome.elouna@eip-agri.eu
FAURE	Guy	Cirad	guy.faure@cirad.fr
FIKRI	Sanae	ASP	sanae.fikri@asp-public.fr
GUICHAOUA	Adrien	ACTA	adrien.guichaoua@acta.asso.fr
HENRY	Mathilde	REGION GRAND EST	mathilde.henry@grandest.fr
HERTGEN	Hélène	FR CUMA Grand Est	helene.hertgen@cuma.fr
JEAN-JOSEPH	Gwladys	MAA	gwladys.jean-joseph@agriculture.gouv.fr
JOLY	Pierre- Benoît	INRA	joly@inra-ifris.org
LAMMENS	Philippe	Commission européenne- DG agri	philippe.lammens@ec.europa.eu
LANOS	Barthelemy	MAA	barthelemy.lanos@agriculture.gouv.fr
LE ROHELLEC	Catherine	Conseil régional de Bretagne	catherine.lerohellec@bretagne.bzh
LEBLANC-SILVESTRE	Emmanuèle	Ministère agriculture & alimentation	emmanuele.leblanc-silvestre@agriculture.gouv.fr
LUCBERT	Anne- Kristen	MAA	anne-kristen.lucbert@agriculture.gouv.fr
MACHEREZ	Florence	GIS AGENAE	florence.macherez@idele.fr

Nom	Prénom	Organisme	Mail
MARTY	Arnaud	CGET	arnaud.marty@cget.gouv.fr
MAUBERT	Angela	Région Normandie	angela.maubert@normandie.fr
MIGLIONE	Stefano	APCA	stefano.migliore@apca.chambagri.fr
MOLGO	Charles-Louis	CGET	charles-louis.molgo@cget.gouv.fr
MOREAU	François	MAA - Délégué Interministériel au numérique	francois.moreau2@agriculture.gouv.fr
PAYEN	Cécile	Région Auvergne Rhone Alpes	cecile.payen@auvergnerhonealpes.fr
PELTRE	Gérard	RED	gerard.peltre@wanadoo.fr
PINET	François	IRSTEA	francois.pinet@irstea.fr
POPENDA	Elodie	AgroParisTech	elodie.popenda@agroparistech.fr
RAMONTEU	Sonia	Acta	sonia.ramonteu@acta.asso.fr
RICCOBONI	Pascale	MAA	pascale.riccoboni@agriculture.gouv.fr
SCHWARTZ	Pierre	MAA	pierre.schwartz@agriculture.gouv.fr
SKUBICH	Louise	Conseil Régional Hauts-de-France	louise.skubich@hautsdefrance.fr
SONRIER	Christelle	ASP	christelle.sonrier@asp-public.fr
STEINMETZ	Vincent	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	vincent.steinmetz@agriculture.gouv.fr
VAQUIE	Pierre François	FNCuma	pierre-francois.vaquie@cuma.fr
VIREY	Eve-Marie	MAA	eve.marie-virey@agriculture.gouv.fr
VOLANT	Stéphane	FRcuma Ouest	stephane.volant@cuma.fr

1. Introduction et actualités

► Pierre SCHWARTZ, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Sous-directeur de la Performance environnementale et valorisation des territoires

Après un tour de table des participants, un état des lieux est présenté :

Implication des acteurs français dans les projets PEI du défi 2 du programme Horizon 2020 :

- 13 acteurs français sont impliqués dans les réseaux thématiques
- 37 acteurs français sont impliqués dans les 45 projets multi-acteurs.

Avancement des sous-mesures 16 – soutien aux GO - en France :

- 102 GO ont été sélectionnés dans 11 régions / PDR,
- 30 GO sont en cours de sélection,
- 10 AAP sont prévus pour 2017.

Les thématiques abordées par les GO sont diverses et traitent notamment :

- des systèmes de production,
- de l'autonomie protéique,
- des nouvelles filières,
- de la valorisation des produits,
- de la qualité sanitaire des produits,
- de la santé animale et végétale,
- de la transmission,
- ainsi que de sujets émergents sur le numérique.

La dynamique et les projets pourront utilement être valorisés pour les états généraux de l'alimentation (consultation, groupes de travail...), EGA dont les travaux aboutiront à des propositions d'actions fin octobre 2017.

Il est important de bien articuler les niveaux régional, national et européen, l'enjeu étant de mettre en valeur les travaux réalisés à tous ces niveaux.

► **Catherine LE ROHELLEC (Région Bretagne), coordinatrice du réseau des correspondants PEI des régions, représente Hélène AUSSIGNAC**

Des problèmes subsistent notamment sur les outils de paiement, le PEI n'étant pas une mesure prioritaire en région pour la mise en production des outils d'engagement et/ou de paiement (priorités aux mesures dotées de maquette plus significative). A l'automne, les outils de paiement devraient être disponibles.

Pour favoriser la remontée des projets au niveau du site internet de l'EIP Service point, il est important de saisir les données dans SFC.

Le Service Point propose des ateliers thématiques auxquels sont conviés les GO et/ou les Autorités de gestion. Intérêt d'y participer.

L'articulation entre les dispositifs du PEI en région et le PEI H2020 est nécessaire.

► **Pascale RICCOBONI, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Cellule nationale d'animation du Réseau rural, Animatrice PEI (cf. diaporama)**

Rappel des objectifs du RRN sur le volet PEI et les autres volets du réseau :

- Favoriser le déploiement du PEI et l'articulation entre les différentes échelles,
- Mettre en place une plate-forme PEI,
- Favoriser la participation et la contribution aux travaux européens.

Présentation du dossier participant : il est le reflet de la dynamique du PEI et des réseaux (Synthèse du déploiement du PEI en régions, tableaux de suivi des projets du PEI en Europe, agenda du Service Point. Tous les documents sont en ligne sur le site du réseau)

2. Le déploiement du PEI en Europe

Les activités européennes du PEI

▶ Pacôme ELOUNA EYENGA, EIP-AGRI Service Point (cf. diaporama)

- Mise en œuvre du PEI-AGRI : état des lieux (cf. diaporama)
- Priorités du Réseau Européen du PEI-AGRI en 2017 (cf. diaporama).
- Les thématiques prioritaires sont fixées en début d'année par le sous-groupe pour l'innovation. Les 5 priorités sont les suivantes :
 - o Productions végétales
 - o Digitalisation
 - o Alimentation animale
 - o Agroenvironnement
 - o Nouvelles chaînes d'approvisionnement
- Evaluation de la participation française aux activités du Réseau Européen du PEI-AGRI (cf. diaporama) :

En conclusion, la présence française est encore insuffisante dans l'activité du réseau européen du PEI (enregistrement sur le site, lecture newsletter, participation aux événements...), bien qu'une augmentation de la participation des GO et des Autorités de gestion soit constatée.

Synthèse des échanges

- La présence française existe mais reste à améliorer. Un tiers des GO sélectionnés sont français ;
- Quel type de procédures d'évaluation à mi-parcours du PEI mettre en place ?_Trop tôt par rapport aux activités des GO pour réaliser une évaluation ; La question fait partie des réflexions.
- Quelle mesure de simplification sur la mise en œuvre du FEADER ? Réflexions en cours, identification de pistes de simplification au Séminaire d'Athènes. Il faudrait que les règles du FEADER soient les mêmes que pour H2020 et qu'elles soient connues dès le départ. H2020 est beaucoup plus clair et simple à mettre en œuvre. Le FEADER est trop complexe.
- Quel lien avec les autres PEI ? Le SP-PEI concerne uniquement le PEI agri et donc la mise en réseau des GO du PEI agri.

Témoignages

- ▶ **François Pinet, IRSTEA, participant au WorkShop « Data sharing », avril 2017 (cf. diaporama)**

L'IRSTEA travaille sur les outils connectés, l'agriculture numérique.

Le Workshop a eu lieu en Slovaquie. Les thèmes traités sont :

- le partage des données produites par plusieurs acteurs,
- la création de nouveaux services.

Les problématiques sont notamment la compatibilité et les échanges des données.

L'atelier a réfléchi sur deux cas concrets en particulier :

- La conception d'une plate-forme de services en ligne,
- La question des données d'agroéquipement.

Intérêt de participer à ce type d'événement.

- ▶ **Patricia Andriot, RRN, participante au NRN meeting «Services de Conseil des systèmes AKIS», mars 2017 (cf. diaporama)**

En 2011, volonté européenne de connecter le conseil au système de soutien pour accompagner le changement des pratiques.

Au niveau français, le conseil agronomique porte sur une approche plus globale et systémique du conseil.

L'état des lieux au niveau européen fait apparaître une grande diversité des pratiques de conseils en fonction des pays.

L'impact du numérique sur le conseil est abordé : jusqu'où peut-on aller dans le conseil en ligne ?

Les deux principaux enjeux autour du conseil sont le transfert et l'innovation. Pour l'innovation, l'idée était de ne pas se restreindre au PEI mais que cela infuse tous les PDR. Le bilan fait apparaître que les dispositifs sont encore très cloisonnés. 3 axes de travail sont identifiés :

- Mise en place d'un groupe de travail entre les différents volets PEI et LEADER,
- Repérer les mesures des PDR qui sont porteuses pour l'innovation,
- Identifier les ressources et méthodes de travail qui soutiennent l'innovation au niveau des Autorités de gestion

Orientations et programme de travail 2018-2020 défi 2 H2020

- ▶ **Valérie DEHAUDT, DGER (cf. diaporama)**

- Scoping paper
- Les grands principes
- Les facteurs politiques
- Les Focus areas
- Les orientations SC2 (défi sociétal 2)
- RUR 17 : Sélection des Réseaux Thématiques du PEI. Lancé en 2018, 2019 et probablement en 2020. Budget : 10 Millions d'euros par an. Soit environ 5 réseaux thématiques sélectionnés par an.

3. Réseaux Thématiques du PEI soutenus par H2020 sur l'agriculture connectée, les services de soutien à l'innovation, premiers enseignements et valorisation

Agriculture connectée, éléments de contexte

- ▶ François Moreau, Délégué ministériel en charge du numérique

Constat

Le numérique prend de l'importance. Il concerne les activités de production agricole mais également un champ plus large comme par exemple les circuits courts.

Objectifs

- une agriculture de précision, notamment pour répondre aux enjeux de performance environnementale ;
- améliorer les conditions de travail des agriculteurs.

Des conditions raisonnables de mise ne place

- Pour l'agriculteur :
 - o connaissance fine du territoire de production ;
 - o conserver la liberté de choix agronomiques sans s'enfermer dans un système ;
 - o avoir accès à une offre de service correspondant aux différents projets agronomiques ;
 - o Partager la donnée.
- Besoin d'un volume suffisant de données pour obtenir des interprétations qui ont du sens
- Des entreprises qui proposent des offres de services
- Un rapport de force équilibré dans le partage de la valeur

Des zones de risques identifiées

- Déséquilibres des chaînes de valeur
- Captation de la valeur des données disponibles

3 difficultés identifiées

- La couverture des réseaux sur le territoire ; a minima des réseaux bas débit pour les parcelles ;
- La perte de maîtrise des données partagées ;
- Une utilisation des données contre leur propriétaire (par les pouvoirs publics ou les assureurs par exemple).

Synthèse des échanges

- Le numérique n'est pas la solution à tous les problèmes agricoles ;
- Comment est traitée la confiance numérique (qualité des données et cybercriminalité) ?
- Comment est traitée la question du partage de la valeur ?
- Le partage de la valeur relève d'une négociation ente les acteurs sur la base d'un rapport de force équilibré. L'agriculteur doit pouvoir conserver la propriété de la donnée.

Smart AKIS : systèmes d'innovation et de connaissances en agriculture (AKIS) orientés vers la recherche – innovation dans le domaine de la technologie agricole intelligente (les formes d'agriculture de précision et de connexion du point de vue des agriculteurs),

- ▶ **Stéphane Volant, FRCUMA Ouest (cf. diaporama)**

Calendrier du projet

Réseau Thématique européen démarré en mars 2016, sur une durée de 30 mois

Objectifs

Inventorier les technologies disponibles, créer une plate-forme « Smart Farming » en ligne, évaluer, créer des pôles d'innovation, créer du lien.

Les bénéficiaires

- Présentation des dernières innovations technologiques
- Partage des perceptions, attentes et besoins
- Connaissance des points de vue des autres agriculteurs (en France et en Europe)
- Tester et valider de nouveaux produits
- Saisir de nouvelles opportunités liées aux évolutions de produits
- Remonter à la Commission Européenne les besoins (mesures, outils et réglementations) pour favoriser la conception, la diffusion et l'adoption de nouvelles technologies en agriculture.

Pour suivre Smart AKIS

- un portail Web :
- une page Facebook : @SmartFarmingNetwork
- sur Twitter : @smart_akis

AGRISPIN : espace dédié à l'innovation agricole (explorer les pratiques d'innovation intermédiaire et le rôle des services de soutien à l'innovation dans la diversité des régions européennes),

▶ **Guy Faure, CIRAD (cf. diaporama)**

Les objectifs

- Comprendre la diversité des innovations
- Analyser les services supports à l'innovation et identifier les pratiques innovantes
- Renforcer la capacité des services support pour accompagner l'innovation
- Créer un réseau de professionnels et élaborer des recommandations

La méthode

- Des visites de cas
- Méthode participative pour l'analyse des cas
- Appui d'un groupe de recherche pour l'analyse

Les résultats

- Des services support diversifiés à toutes les phases de l'innovation
- Des services supports qui dépendent de la phase de l'innovation
- L'appui et la facilitation des réseaux restent un défi
- Les services d'appui-conseil dépendent du type d'organisation
- Les services support dépendent du type d'AKIS
- De nouvelles modalités d'intervention de la recherche

Des conclusions et des recommandations ont pu être formulées pour les conseillers, les fournisseurs de services, mais également aux institutions et à la recherche

Synthèse des échanges

- Les recommandations formulées concernent-elles aussi les agriculteurs ?
- La problématique du projet ne concerne pas le public agricole mais les conseillers
- Le projet fait largement ressortir une approche multi-acteurs de filière. Comment se positionne les acteurs institutionnels par rapport à cette dimension ? Comment se fait le lien avec les collectivités territoriales et le projet économique de territoire ?
- Les différents cas étudiés sont variés et la question de l'innovation est traitée dans ses différentes dimensions : technique, sociale, organisationnelle, perception...
- Les pouvoirs publics ont un rôle moteur. Quel lien établir avec les approches LEADER ?

Agriculture connectée, réseaux thématiques, enseignements du groupe de travail stratégique AKIS

▶ Adrien Guichaoua, ACTA (cf. diaporama)

SCAR (Standing Committee on Agricultural Research) : des représentants des Etats-Membres et des pays Associés qui conseillent la Commission Européenne et les Etats sur la coordination de la recherche agricole

SWG AKIS (Strategic Working Group on Agriculture Knowledge and Innovation Systems) : un groupe de travail stratégique sur les Systèmes de connaissances et d'Innovation en Agriculture. Sur la base d'un mandat de travail validé par le SCAR, ce groupe investigate des thématiques, réalise des analyses, propose des publications, établit des recommandations relativement à l'évolution des AKIS. Le groupe s'est par exemple attaché à analyser l'apport des projets multi-acteurs du PEI, réfléchir à comment améliorer la capitalisation et le transferts de connaissances et d'expériences, produire des recommandations sur la mise en œuvre des projets. Les projets du PEI viennent nourrir ses travaux, par exemple ceux relatifs aux évolutions des systèmes de Conseil en agriculture.

4. Le PEI en régions, déploiement du PEI et focus sur accompagnement, animation, écosystème de l'innovation en régions

Déploiement du PEI en région

▶ Pascale Riccoboni (cf. diaporama)

Présentation de la cartographie des appels à projet et des GO sélectionnés au 1er juin 2017. Disponible sur le site internet du réseau rural :

Témoignage du Conseil Régional Pays de la Loire

▶ Frédéric Dénéchère (cf. diaporama)

La mise œuvre en opérationnelle du PEI en Région Pays de la Loire

- Présentation de la gouvernance : notamment mise en place d'un comité stratégique
- Déroulé de la concertation et priorisation des thématiques régionales
- Montage opérationnelle des dossiers FEADER : fonctionnement par méta-projet
- Contenu de l'AAP, dont les critères de sélection

Régions	Etat des lieux du déploiement PEI en région
Bourgogne Franche-Comté <i>Fiona Bouvet Agnelli</i> <i>Cf. diaporama</i>	PEI ouvert dans le PDR Bourgogne mais pas dans le PDR Franche-Comté 2015 : 2 AAP lancés en Bourgogne pour les sous-mesures 16.1 ; 16.2 ; 16.4 2016 : Pas d'AAP car difficultés d'instruction et orientations différentes sur les 2 PDRR 2017 : Lancement d'un AAP en septembre 2017 Aujourd'hui, l'écosystème de l'innovation en Bourgogne-Franche-Comté reste essentiellement centré sur la question agricole. De plus en plus de porteurs de projet viennent d'eux-mêmes.
La Réunion <i>Valérie cadet</i>	Premières réunions avec les acteurs. AAP second semestre 2017
Grand Est <i>Mathilde Henry</i>	3 PDR : Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine Depuis le début de la programmation, pas d'AAP sur la mesure 16 2017 Projet d'AAP mesure 16.1 en commun pour les PDR Lorraine et Champagne-Ardenne
Bretagne <i>Catherine Le Rohellec</i> <i>Cf. diaporama</i>	1 ^{er} AAP : des méta-projets sur l'autonomie alimentaire des élevages, de gros projets (4 projets sélectionnés avec plus de 20 partenaires) en commun régions Bretagne et Pays de la Loire 2 ^{ème} AAP plus modeste : un comité d'orientation en définit les priorités (par sondage et discussions), PEI positionné comme outil complémentaire de l'existant, un représentant pour les centres techniques, des priorités plus larges que pour le 1 ^{er} AAP
Normandie <i>Angela Maubert</i>	3 AAP, 18 GO sélectionnés, pas de thèmes fixés Une programmation dynamique (65% de réalisation sur les deux premiers AAP) Un AMI sur le numérique Un contrat d'objectifs pour la plate-forme de l'innovation (avec CRCA, ACTA, fédération bio...) afin de créer un lieu pour rassembler les acteurs de l'innovation : lieu d'échanges, de transfert (plateforme collaborative, réunions d'échanges...)
Auvergne – Rhône-Alpes <i>Cécile Payen</i> <i>Cf. diaporama</i>	1 ^{er} AAP couplé avec PSDR4, un chargé de mission forêt dans chacune des deux anciennes régions 2 ^{ème} AAP ciblé sur le PEF (Programme d'Expérimentation Filière) Une dynamique en cours qui est plus large pour répondre à une forte attente. Un comité de pilotage et d'orientation sur la RDI agri-forêt et une ouverture à tous les dispositifs. Les assises de la RDI agri : favoriser une cohésion entre les deux PDR Organiser et optimiser les dispositifs d'accompagnement de la RDI agri
Hauts de France <i>Louis Skubich</i>	Mesure PEI ouverte mais aucun AAP pour l'instant
Mayotte <i>Gwladys Jean-Joseph</i> <i>Cf. diaporama d'Eric Bianchini)</i>	L'expérience des RITA (1 RITA dans chaque DOM, 3 à la Réunion) préfigure les GO du PEI AAP 1 : 3 projets sur 3 ans AAP 2 : un nouvel AAP lancé depuis début juin 2017, filières végétales et animales Financement par l'Etat de la plate-forme COATIS des RITA qui pourrait être connectée à la plate-forme PEI Le réseau des RITA doit opérer sa transition vers l'approche PEI

Synthèse des échanges

- Rappel : un pool national d'expert a été mis en place par l'animation PEI, piloté par le CGAAER, afin d'accompagner les régions dans l'évaluation des projets (phase de sélection des GO). Une note de procédure sera diffusée.
- Le retour d'expérience est nécessaire
- Les régions agissent avec des objectifs de partage et de résultats
- Retour sur les conclusions du dernier CCPEI : il faut plus d'Assistance Technique (outils en appui aux AG), plus d'Europe (accroître la participation française), plus d'animation thématique (lancement de l'expertise forêt-bois et projets MCDR)

5. Synthèse des travaux en atelier

Atelier A : PEI et agriculture et sylviculture connectées. Quelle contribution française aux travaux européens, quels retours, les pratiques et pistes d'amélioration ?

▶ Rapporteur : Anne-Kristen Lucbert (MAA)

Quels besoins identifiés ?

En sylviculture sont évoqués :

- Disposer de données satellites pour faciliter les contrôles de coupes et repérer les zones à exploiter,
- disposer d'outils d'aide à la décision permettant de piloter les peuplements forestiers.

En agriculture :

- Faciliter et accompagner l'appropriation des OAD par les agriculteurs

Quelles propositions d'actions concrètes ?

En sylviculture :

- Développer des partenariats avec des entreprises privées de télédétection,
- Créer des projets pilotes sur le sujet,
- Acquérir les données de caractéristiques des sols en lien avec les peuplements et, si possible, en lien avec le changement climatique (dispose-t-on de modèles d'impact déjà du réchauffement ?), afin de mieux piloter le renouvellement des peuplements.

En agriculture, pour améliorer l'appropriation des OAD par les agriculteurs :

- Caractériser au préalable la performance technique et économique de ces outils,
- Accompagner les agriculteurs dans l'utilisation de ces outils, pas toujours simples,
- Ne pas faire croire que ces outils peuvent remplacer l'agronomie : les 2 sont indispensables. Les conseillers pour ces OAD doivent autant maîtriser l'outil que l'agronomie (l'un sans l'autre serait une erreur),
- Faire une étude sur les freins psychologiques à l'utilisation de ces OAD pour mieux adapter le conseil,
- Faire savoir / faire la promotion des avantages et bénéfices de ces outils, notamment en terme de suivi et maîtrise des impacts sur l'environnement des interventions au champ (tout en gardant à l'esprit que le "high tech" d'aujourd'hui est le "low tech" de demain),
- Qui doit ou peut assurer cet accompagnement ? les chambres mais également toutes les structures d'accompagnement au développement agricole existantes (CUMA, CIVAM, réseau TRAME ...)

Points de débat

- Le numérique agricole doit-il, comme en sylviculture, permettre de gérer non seulement le temps court et le temps long ?

Ce point interroge, dans la mesure où est exprimé par la profession le souhait de conserver son autonomie de décision sur ses choix et modèles de production. Néanmoins, des OAD pourraient exister en inter-comparant les performances économiques de varier les circuits de commercialisation.

- Sur le rôle de l'Etat dans l'accompagnement de la transition numérique.

Sur ce sujet, le principal rôle actuel est d'assurer les conditions d'un dialogue permettant d'éviter l'accapement du pouvoir de décision et des données des agriculteurs par une seule ou seulement très peu d'entreprises. Ensuite, il faudra formuler des propositions pour permettre d'installer la confiance entre agriculteurs et fournisseurs, sachant que c'est grâce à la quantité et la qualité des données fournies que les modèles développés seront efficaces.

Enfin, un portail public national pourrait permettre de recenser les différents outils existants (avec un classement éventuel ?).

- Le logiciel libre est-il une piste d'avenir dans ce domaine ?

L'avis est mitigé sur ce sujet. D'une part parce que les logiciels libres fonctionnent grâce à l'existence d'une communauté d'utilisateurs capables de faire évoluer l'outil. En outre, les logiciels libres ne sont pas toujours d'utilisation complètement désintéressée.

- Comment sera assuré le stockage des données des agriculteurs ?

Le fait que l'Etat détienne ces données est clairement jugé impossible. Cela pourrait être du ressort des fournisseurs de services, d'hébergeurs de données, d'associations... les rendant disponibles et accessibles aux agriculteurs fournisseurs (chacun pour sa part de données fournies).

Atelier B : PEI et évolutions des pratiques d'accompagnement, de soutien à l'innovation, d'animation et des écosystèmes de l'innovation. Quelles pratiques, quels besoins, quelles orientations ?

► **Rapporteur : Patricia Andriot (MAA)**

Besoins prioritaires

Ils se répartissent autour de 3 enjeux :

- développer la culture de l'innovation
- proposer des méthodes et outils
- favoriser l'articulation entre acteurs

Développer une culture de l'innovation en	Proposer des méthodes, outils autour du :	Favoriser l'articulation entre acteurs notamment entre
<ul style="list-style-type: none"> - Initiating une réflexion autour de : « comment insuffler une culture de l'innovation ? » - Caractérisant, initiant, développant le métier de courtier en innovation - Reconnaisant que l'accompagnement à l'innovation est une nouvelle activité qu'il faut considérer comme telle 	<ul style="list-style-type: none"> - Transfert notamment pour les RMT, système culture innovant...les CASDAR - Des financements ? Pour qui ? FEADER mobilisable - Des "Bonnes" pratiques - Des recommandations pour favoriser le 'Bottom-up' - La prise en compte de la dimension territoriale - Les Pôles territoriaux d'appui (à imaginer – G. Peltre) - Les plates-formes, outils de transfert 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil et appui Innovation - Connexion SDEI - Clarifier le rôle attendu du RRN ? Le rôle attendu de la région ? - Lien entre petits projets et écosystème plus large - Innovation inter-filières - Passerelle Conseil-Ecosystème innovation - Articulation CASDAR et H2020 Innovation - Renforcer la coordination des acteurs

Des exemples concrets, des idées de réalisations existantes évoquées autour des 3 items précités :

Culture de l'innovation	Méthodes, outils	Articulation entre acteurs
<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la lisibilité des exemples en listant les sites et ressources existantes - Les sites d'université ont souvent des items innovation - Portail de l'innovation en agriculture - Rédiger une typologie des acteurs - BPI France a un site internet remarquable 	<ul style="list-style-type: none"> - Détection de formes innovantes JPO (Chambre Agri 29) - Formation des Conseillers agricoles - Clarifier typologie des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de la Loire - RITA - Projets des territoires à prendre en compte...Exemple des PTCE - Picardie - Sud est Moselle - Conférences de filières (BFC) - Conférences transversales (BFC)

Culture de l'innovation	Méthodes, outils	Articulation entre acteurs
<ul style="list-style-type: none"> - Site France stratégie (rapport innovation) - Lab Innovation CGET - Banque d'innovation territoriale (Innovation sociale) - Plate-forme GDNET - Réseau MFR - Plate-forme de partenariat de la Chambre Agri 50 : Détection des signes faibles de potentiel d'innovation via les conseiller agricoles... 		

Des actions prioritaires

Culture de l'innovation	Méthodes, outils	Articulation entre acteurs
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser temps de partage, des rencontres pour diffuser les cultures - Imaginer un temps (une journée, une demi-journée) d'échanges / pratiques de type forum - Rédaction du guide des chantiers de l'innovation - Evolution du travail des Conseillers vers l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Détection des projets Innovation ? (petits projets) - Outiller une méthode de détection des signes faibles de potentiel d'innovation - Outiller la question du financement de l'innovation ? - Outiller la question de la reconnaissance de mission appui à l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Croiser des innovations du registre technique agricole et du registre développement rural / local - Outiller/ inciter l'idée de conférences transversales

Atelier C : Mise en réseau et animation thématique de groupes opérationnels. Les enjeux, pour qui, pourquoi, comment, autour de quelles thématiques ?

► Rapporteur : Arnaud Chatry (MAA)

Enjeux : comment le RRN peut identifier et répondre aux besoins des acteurs ?

- Répondre aux besoins des régions. Quel travail en amont des régions pour identifier les besoins locaux ?
- Identifier les actions utiles pour les acteurs et

Autour de quelles thématiques et avec quels réseaux ?

Plusieurs clés d'entrée et plusieurs niveaux d'actions sont identifiés :

- Quels thèmes ?
 - o Tableaux des grandes thématiques d'innovation des GO français (difficulté de classification).
 - o Identifier des thèmes transversaux : Santé animale, végétale, sols, numérique (thème transversal)
 - o Volonté des AG que les thématiques de GO émergent des territoires avant de mobiliser les réseaux existants (RMT par ex)
 - o Articulation avec les thématiques des travaux européens du PEI
- Quels réseaux ?
 - o Identifier les réseaux existants : RMT, UMT, GIEE, CUMA, etc.
 - o Elargir vers de nouveaux réseaux

Des exemples concrets, des idées de réalisations

- S'inscrire dans les réseaux existants pour (en France) démultiplier/promouvoir au sein de leur réseau les résultats des projets PEI (GO ou projets multi-acteurs européens) , pour (à l'échelon UE) faciliter la mobilisation et la participation (RITA, RMT, ...)
- Expérimenter différents type et format d'animation thématique :
 - o Exemple de l'appel à expertise : « forêt-bois, changement climatique et innovation » lancée par le réseau rural national, en veillant à élargir le champ des experts
 - o Plate-forme collaborative
 - o Groupe de travail
 - o Intervention croisée : Ex : GO et Focus Group
- Actions d'appui à expert/réseau thématique par prise en charge par le RRN de la dimension logistique d'une action thématique (salons professionnels : SPACE : salle, repas, traduction)
- Favoriser les visites de terrain lors des événements : séminaire et rencontres d'acteur
- Participer aux événements existants : créer un événement thématique PEI à l'occasion de salons professionnels (rendez-vous où se rendent les acteurs de terrain !). Ex :
 - o salon annuel des CUMA Normandie (30-31/08 à Lisieux) : format intéressant (+ ateliers sur l'innovation)

- Sommet élevage à Cournon en Auvergne,
 - SPACE sur l'élevage en Bretagne
- Favoriser la mobilisation des acteurs dans les événements européens : GO, autorités de gestion, Etats Membres (système de prise en charge des frais des intervenants par le RRN ou le SP PEI)

6. Conclusion

Le séminaire PEI 2017 se tiendra le 16 novembre prochain à Rennes.

Retrouver l'ensemble des documents du comité consultatif sur le site au lien

<https://www.reseaurural.fr/le-partenariat-europeen-pour-linnovation/comite-consultatif-du-pei>